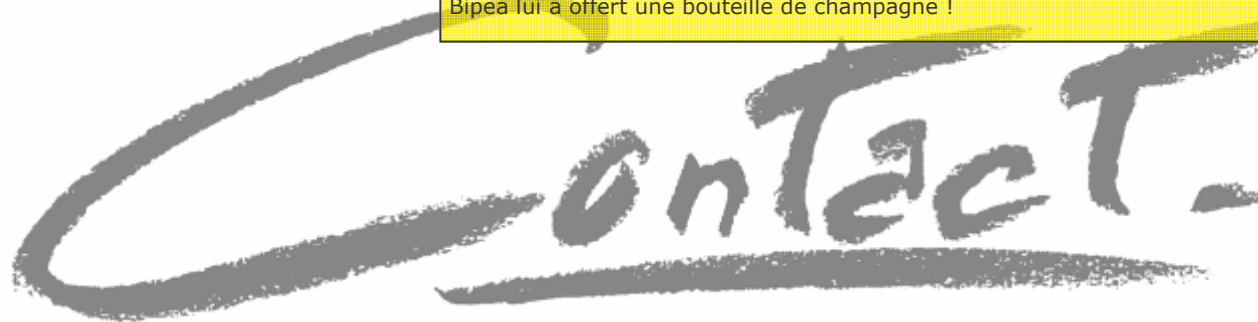


Deux chiffres symboliques pour le Bipea 35 /1000.

35 : c'est l'anniversaire du Bipea fondé en 1970
 1000 : c'est le nombre officiel d'adhérent atteint en Avril 2005 et dépassé depuis.
 Symbole des axes de développement du Bipea, le 1000^{ième} adhérent se situe à l'international dans le domaine de l'Environnement. Pour marquer cet événement, le Bipea lui a offert une bouteille de champagne !



**Campagne Bipea 2004-2005 :
 Des investissements indispensables**

Au cours de la campagne 2004-2005, le Bipea a mis en place beaucoup de changements mais il a aussi réalisé de nombreux investissements indispensables pour son développement.

Même si ces dépenses sont transparentes pour vous, elles permettent d'améliorer la qualité du travail fourni et la sécurité du personnel : éléments qui impactent directement sur le service que nous vous fournissons.



Quelques exemples à citer :

- Installation d'une nouvelle chambre froide de 50 m³.
- Rénovation avec mise en conformité des deux chambres froides existantes.
- Mise en place d'un espace sécurisé indispensable pour la réalisation de certains circuits nécessitant le dopage des matrices par des molécules sensibles (par exemple pesticides, solvants et solutions concentrées).
- Achat d'un broyeur adapté à nos fabrications.
- Achat d'un compresseur.

La somme totale de ces investissements équivaut aux coûts de conceptions et de mise en place du projet informatique : des dépenses devenues indispensables au fil des années.

SOMMAIRE

Participer efficacement Page 1/2
 Normes : vient de paraître..... Page 3/4
 Bipea : Instances associatives Page 4
 Application Extranet Bipea : Questions Page 5
 Article paru dans Revue Spectra Analyse Joint

Adhérer à une association, c'est aussi participer activement à son évolution technique

Le Bipea offre des opportunités d'actions à ses adhérents.

Sur le contenu scientifique et technique des circuits (tant en matière de matrices que de paramètres), plusieurs écoles s'opposent parmi les organisateurs de comparaisons interlaboratoires quant à la définition et aux choix de ceux-ci. De par ses origines et ses statuts, le Bipea s'est toujours placé parmi les organismes qui associent leurs adhérents à la détermination des paramètres et à leur évolution. Il leur propose d'agir sur la qualité et le contenu de la campagne au travers des réunions annuelles de commission et des travaux des groupes techniques.

En effet, en 35 ans d'existence, le Bipea a acquis une expérience inégalée dans le domaine de l'organisation pratique des comparaisons interlaboratoires de la fabrication d'échantillons homogènes entre eux jusqu'au traitement statistique, en passant par le choix de ses interfaces de communication. C'est dans ce domaine qu'il peut et doit être jugé par ses adhérents. C'est là son véritable cœur de métier. Durant toutes ces années, le Bipea s'est toujours appuyé sur les compétences techniques des laboratoires participants pour la conception des campagnes en terme de :

- Choix des matrices.
- Paramètres à analyser sur ces matrices.
- Fréquence et nombre d'essais par campagne.
- Méthodes d'essais utilisées
- Instructions à fournir aux participants.
- Avis sur la validité de la campagne pour l'évaluation de la compétence technique des laboratoires. Etc...

Suite page 2

La lettre Contact du Bipea

Directeur de la publication : Jean-Max ROUYER

Rédaction : Gérard ROINE

Bipea : 6 à 14, avenue Louis ROCHE 92230
GENNEVILLIERS

Tél. : +33 (0)1.47.33.54.60

Fax : +33 (0)1.40.86.92.59

E-Mail : Contact@bipea.org – Site : www.Bipea.org

Suite de la page 1)

Car nous considérons que personne ne peut connaître mieux que vous, professionnels du secteur, ce dont vous avez besoin pour répondre aux exigences des normes et des accréditations.

Interagir sur l'évolution des circuits auxquels vous participez est une opportunité qui vous est offerte au travers de deux structures : les groupes techniques et les commissions annuelles.

Voici quelques rappels sur les règles qui figurent dans le document : **Conditions générales de fonctionnement du Bipea**. Ce guide émane du Bipea et a été validé par le Président du Conseil de Direction Technique et le Président du Conseil d'Administration en Avril 2004 (Document que vous pouvez télécharger sur le site www.bipea.org).

Les groupes techniques.

Chaque Président de Commission est entouré d'un Groupe Technique qui l'assiste ou le supplée afin d'assurer le bon fonctionnement du circuit d'essais d'aptitude en coordination avec le Bipea. Le Groupe Technique est une instance de consultation, d'étude et de proposition pour la Commission spécialisée. Chaque participant au circuit peut postuler pour intégrer le Groupe Technique. Les candidatures sont examinées par le Bipea en concertation avec le Président sur des critères d'assiduité, de disponibilité et de compétences techniques. Le Bipea nomme les membres du Groupe Technique après les avoir sélectionnés et proposés au Président de la Commission.

La nomination devient officielle à la signature d'un engagement de confidentialité.

Les commissions spécialisées.

Elles sont composées de l'ensemble des participants au circuit concerné. La commission se réunit au moins une fois par an pour dresser un bilan des résultats obtenus au cours de la campagne écoulée. Elle peut utiliser ce moment opportun pour proposer au Bipea des aménagements quant au fonctionnement du circuit. Le Président de la Commission coordonne les souhaits émis, les valide techniquement, et les argumente auprès du Bipea.

Il y a bien sûr une limite à cette liberté de proposition qui est le respect de la faisabilité technique et économique des campagnes. Le Bipea reste le seul décideur responsable de la mise en application ou non des propositions ainsi faites. Ainsi le Bipea peut refuser ou re-

porter une modification suggérée sur le fonctionnement du circuit pour des raisons d'organisation, de réalisation technique interne, d'orientations générales ou financières qu'il transmettra au Président de la Commission.

Une opportunité qui ne doit pas rester théorique.

La liberté est vaine si personne n'en use.

Les instances mises en place par le Bipea pour vous permettre de participer à ses décisions n'ont pas l'écho qu'elles mériteraient. Ceux qui participent à ces réunions ont pu noter depuis quelques années, la baisse du taux de participation avec souvent moins de 10% des laboratoires concernés.

Un tel retrait est dommageable pour nous comme pour vous. Et ce, à plusieurs niveaux :

- Ces absences aux discussions de la commission limitent l'écho que nous avons de vos demandes et de vos souhaits. Une situation qui freine l'amélioration continue de nos essais.
- Les décisions qui peuvent être prises par ces commissions le sont avec le vote d'une minorité : choix qui s'imposeront à tous.

Car sans mettre en exergue le célèbre aphorisme: les absents ont toujours tort, il est clair que certaines décisions prises peuvent être le reflet des souhaits de la **majorité des présents** à la commission sans correspondre aux besoins de la **majorité des participants** au circuit.

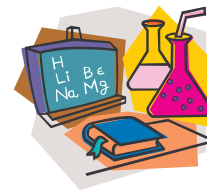
Même si le Bipea veille toujours à ce que l'intérêt de tous soit respecté, certains choix peuvent se traduire par plus d'envois (donc un coût plus important pour le circuit) ou par la disparition de paramètres que vous pourriez juger importants.

Et à l'extrême, cette faible participation peut nous contraindre à annuler purement et simplement la commission annuelle. En effet, ces commissions représentent un investissement financier (location de salle) mais aussi humain très important pour le Président et le Bipea (préparation des commissions, rédaction des rapports de commissions) qui ne trouve sa justification que dans la présence d'un nombre suffisant de participants.

C'est pour cela que nous vous permettons de vous inciter à participer beaucoup plus activement à la vie de votre association. Un engagement qui vous sera toujours utile pour peu que chacun joue son rôle avec conviction.

Gérard ROINE

Responsable informatique et communication



NORMES : VIENT DE PARAÎTRE

NORMES ET PROJETS DE NORMES AFNOR

Parution Septembre 2004 - ENJEUX N°249

Edition : NOVEMBRE 2004

Détermination des substances chimiques de l'eau
..... **Circuit 37**

PR NF EN ISO 23631 – Qualité de l'eau – Dosage du diapaalon, de l'acide trichloacétique et d'acides haloacétiques sélectionnés. Méthode par chromatographie en phase gazeuse (détection CG-DCE et/ou CG-SM) après extraction liquide-liquide et dérivation (Identique à PR EN ISO 23631) - (Indice de classement : T90-182PR).

Propriétés chimiques des sols **Circuit 15**

PR NF ISO 23470 – Qualité du sol – Détermination de la capacité d'échange cationique (CEC) effective et des cations échangeables à l'aide d'une solution de trichlorure de cobaltlihexamine - Indice de classement : X31-440PR.

Céréales, légumineuses et produits dérivés **Circuit 08**

NF ISO 16002 – Céréales en grains et légumineuses stockées – Lignes directrices pour la détection de l'infestation par les invertébrés vivants par piégeage - Indice de classement : V03-752.

Parution Octobre 2004 - ENJEUX N°250

Edition : DECEMBRE 2004-JANVIER 2005

Aliments des animaux **Circuit 13**

PR NF EN ISO 15194 – Aliments des animaux – Détermination enzymatique de la teneur totale en amidon – (Indice de classement : V18-121PR).

Corps gras d'origines animale et végétale **Circuit 21**

NF EN ISO 12193 – Corps gras d'origine animale et végétale – Détermination de la teneur en plomb par spectrométrie d'absorption atomique directe avec four en graphite – Identique ISO 12193 :2004 – Remplace NF EN ISO 12193 :2003 (T60-252) - Indice de classement : T60-252.

Parution Novembre 2004 - ENJEUX N°251

Edition : FEVRIER 2005 (Cahier 1)

Détermination des substances chimiques de l'eau
..... **Circuit 37**

NF EN ISO 17994 – Qualité de l'eau – Dosage du mercure - Indice de classement : T90-462.

Détermination des substances chimiques de l'eau
..... **Circuit 37**

PR NF EN 1483 – Qualité de l'eau – Dosage du mercure (Identique à PR EN ISO 1483) - (Indice de classement : T90-113PR).

Essais des sols en général..... **Circuit 15**

PR NF ISO 11464 – Qualité du sol – Prétraitement des échantillons pour analyses physico-chimique - Révision de NF ISO 11464:1994 - Indice de classement : X31-412PR.

Propriétés hydrologique des sols..... **Circuit 15**

PR NF ISO 11275 – Qualité du sol - Détermination de la conductivité hydraulique en milieu non saturé et de la caractéristique de rétention en eau - Méthode par évaporation de Wind (2^{ème} tirage, novembre 2004) - Indice de classement : X31-558.

Méthodes générales d'analyses et d'essais des produits alimentaires..... **Circuit 32**

NF EN 14332 – Produits alimentaires – Dosages des éléments traces - Détermination de l'Arsenic dans les aliments d'origine marine par spectrométrie d'absorption atomique à four graphite (GFAAS) après digestion par micro-ondes -

Indice de classement : V03-086

Céréales, légumineuses et produits dérivés..... **31**

NF EN 14352 – Produits alimentaires – Dosages des fumonisines B1 et B2 dans les éléments à base de maïs - Méthode par CLHP avec purification par colonne d'immunoaffinité – Identique EN 14352:2004 - Indice de classement : V03-140.

Céréales, légumineuses et produits dérivés..... **02**

PR NF V03-170 – Céréales et produits céréaliers - Blé tendre (*Tricum aestivum* L) - Détermination des propriétés alvéographiques d'une pâte à hydratation constante de farine industrielle ou d'essai et méthodologie pour la mouture d'essai - Indice de classement : V03-170PR

Céréales, légumineuses et produits dérivés..... **Divers**

NF ISO 3093 – Blés tendres, seigles et leurs farines, blés durs et leur semoules - Détermination de l'indice de chute selon Hagberg-Perten - (Identique ISO 3093:2004) - Remplace NF V03-703:199709 - Indice de classement : V03-703

Parution Décembre 2004 - ENJEUX N°251

Edition : FEVRIER 2005 (Cahier 2)

Détermination des substances chimiques de l'eau
..... **Circuit 37**

PR NF EN ISO 16588/A1 – Qualité de l'eau – Dosage de six agents complexant - Méthode par chromatographie en phase gazeuse - Révision de NF EN 16588:20047 - Indice de classement : T90-122/A1PR

Corps gras d'origines animale et végétale **Circuit 21**

PR NF EN ISO 9936 – Corps gras d'origine animale et végétale – Détermination des teneurs en tocophérols et tocotriénols par chromatographie en phase liquide à haute performance – Identique EN 14372:2004 – Remplace NF EN ISO 12193 :2003 (T60-252) - Indice de classement : T60-239PR.

Parution Janvier 2005 - ENJEUX N°252

Edition : MARS 2005

Microbiologie de l'eau **Circuit 35**

PR NF T90-461/A1 – Microbiologie – Contrôle qualité des milieux de culture - Révision de NF T90-461:200107 - Indice de classement T90-461/A1PR

Détermination des substances chimiques de l'eau
..... **Circuit 37**

PR NF EN ISO 18856 – Qualité de l'eau – Dosage de certains phtalates par chromatographie en phase gazeuse/spectrométrie de masse - Indice de classement : T90-186PR.

Corps gras d'origines animale et végétale **Circuit 21**

NF EN ISO 15304 – Corps gras d'origine animale et végétale – Détermination de la teneur en isomères trans d'acides gras de corps gras d'origine végétale - Méthode par chromatographie en phase gazeuse (2^{ème} tirage, Janvier 2005) – Indice de classement : T60-264.

Parution Février 2005 - ENJEUX N°253 :

Edition : AVRIL 2005

Microbiologie de l'eau **Circuit 35**

PR NF EN ISO 19458 – Qualité de l'eau – Prélèvement pour analyses microbiologiques - - Indice de classement T90-480PR **Page IV**

Corps gras d'origines animale et végétale **Circuit 21**

PR NF ISO 6886 – Corps gras d'origine animale et végétale – Détermination de la stabilité à l'oxydation (test d'oxydation accéléré) – Indice de classement : T60-219PR.

Suite page 4



Suite de la page 3

NF EN ISO 15788-2 – Corps gras d'origine animale et végétale – Dosage des stigmastadiènes dans les huiles végétales—Partie 2 : méthode par chromatographie liquide haute performance (CLHP) – Indice de classement : T60-261-2.

NORMES ET PROJETS DE NORMES ISO

Parution Septembre 2004 - ENJEUX N°249

Edition : NOVEMBRE 2004

Microbiologie de l'eau Circuit 35

ISO 17994 :2004 – Qualité de l'eau– Critères permettant d'établir l'équivalence de méthodes microbiologiques

Parution Octobre 2004 - ENJEUX N°250

Edition DECEMBRE 2004-JANVIER 2005

Détermination des substances chimiques de l'eau Circuit 48

ISO 9562:2004 – Qualité de l'eau – Dosage des composés organiques halogénés adsorbables (AOX) – Remplace 9562 :1998

..... Circuit 37

ISO 17353:2004 – Qualité de l'eau – Dosages des composés organostanniques sélectionnés – Méthode par chromatographie en phase gazeuse.

ISO 18856:2004 – Qualité de l'eau – Dosage de certains phtalates par chromatographie en phase gazeuse / spectrométrie de masse.

Fruits et légumes et produits dérivés en général Circuit 32

ISO 17239:2004 –Fruits, légumes et produits dérivés – Détermination de la teneur en arsenic – Méthode par spectrométrie d'absorption atomiques à génération d'hydrure

ISO 17240:2004 – Fruits, légumes et produits dérivés – Détermination de la teneur en étain – Méthode par spectrométrie d'absorption atomique avec flamme.

Parution Novembre 2004 - ENJEUX N°251

Edition FEVRIER 2005 (Cahier 1)

Propriétés physiques des sols Circuit 15

ISO 17892-1:2004 –Reconnaissance et essais géotechniques – Essai de sol au laboratoire – Partie 1 : détermination de la teneur en eau (En anglais uniquement)

ISO 17892-2:2004 - Partie 2 : détermination de la masse volumique d'un sol fin (En anglais uniquement)

ISO 17892-3:2004 - Partie 3 : détermination de la masse volumique des grains (En anglais uniquement)

ISO 17892-4:2004 - Partie 4 : détermination de la granulométrie (En anglais uniquement)

Partie 5 à 12 : autres tests

Parution Décembre 2004 - ENJEUX N°251

Edition : FEVRIER 2005 (Cahier 2)

Propriétés chimiques des sols Circuit 15

ISO 17380:2004– Qualité du sol – Détermination des cyanures totaux et des cyanures aisément libérables - Méthode d'analyses en flux continu.

Parution Janvier 2005 - ENJEUX N°252

Edition : MARS 2005

Eau d'origine naturelle..... Circuit 38

ISO 5667-19:2004 – Qualité de l'eau – Echantillonnage - Partie 19 : lignes directrices pour l'échantillonnage des sédiments en milieu marin.

Parution Février 2005 - ENJEUX N°253

Edition : AVRIL 2005

Métrologie et mesurage en général

ISO/Tr 22971:2005 – Exactitude (justesse et fidélité) des résultats et méthodes de mesures– Lignes directrices pratiques pour l'utilisation de l'ISO 5725.2:1994 pour la conception, la mise en œuvre et l'analyse statistique des résultats de répétabilité et de reproductibilité interlaboratoires.

BIPEA : VIE ASSOCIATIVE

Agenda des commissions

Circuit n°19 - Pesticides	08/06/2005
Circuit n°28 - Dosage de la Patuline.....	08/06/2005
Circuit n°31 - Mycotoxines.....	08/06/2005
Circuit n°06 - Blé dur.....	20/06/2005
Circuit n°07 - Semoule.....	20/06/2005
Circuit n°08 - Recherche des impuretés.....	20/06/2005
Circuit n°12 - Protéagineux	20/06/2005
Circuit n°11 & 23 - Orge de brasserie.....	30/06/2005
Circuit n°44 - PCB/HAP	30/06/2005
Circuit n°20 - Produits diététiques & de régimes	01/07/2005

Conseil de Direction Technique Renouvellement du bureau du CDT

Nouveau bureau (élections du 17/11/2004)

Présidente Mme Jacqueline LE BRUN
Vice-Président M. Marc PROVOT
Membres

..... Michel BLANC
..... M. Max FEINBERG
..... M. Daniel FOIRET
..... M. Pierre METRA
..... Mme Valérie SALVADOR
..... M. Jacques VIGNERON

Présidents des commissions spécialisées Renouvellement de mandat

Circuits Blé dur & Semoule (06/07)..... M. Samuel COLIN
Circuit Protéagineux (12) Mme Suzette DESMOULINS
Circuit Vin (17) Mme Evelyne CHANSON
Circuit Corps Gras (21) M. Denis OLLIVIER
Circuit Mycotoxines (31)..... M. Michel CAM
Circuit PCB/HAP (44) Mme Laurence DELAIRE
Circuit MFO (45) M. Jean-Yves BALITEAU
Circuit Miel (46) MME Christiane TISSE

Fin de mandat

Circuits Aliment des animaux (13) Mme Sophie ROBERT

Démission pour raisons professionnelles

Circuit MFM (24) M. Jacques VIGNERON

Le Bipea remercie les présidents sortant ou démissionnaire de leur bénévolat et actions entreprises au cours de leur mandature.

Election à venir pour la prochaine campagne

35/50 : Eaux : analyses microbiologiques
Candidate : Mme Ghyslaine WINCLER
du LCAM (Laboratoire Centrale d'Analyses de la Moselle)

Appels à candidatures

13 - Alimentation Animale
24 - Matière Fertilisante minérale
48 - Eaux : AOX et Hydrocarbures (Officialisation du circuit expérimental)

ESPACE ADHERENT - AJOUT D'UNE PAGE QUESTIONS REPONSES SUR LE SITE

Pour vous apporter une aide plus grande dans l'utilisation de notre application Extranet qui vous permet de remplir et de transmettre vos résultats d'analyses, nous avons mis en place sur le site une page supplémentaire. Cette page reprend les questions qui nous sont posés par nos adhérents et les réponses que nous pouvons leur apporter. Et ce, en complément de la page d'aide déjà en ligne (*Besoin d'aide cliquez ici*). Voici quelques exemples de ce que vous pourrez y trouver. Vous en trouverez plus d'une trentaine sur cette page. N'hésitez pas à la consulter.

QUESTIONS SUR LA CONNEXION ET LES MOTS DE PASSE

Quelle est la configuration nécessaire pour accéder aux formulaires?

L'application Extranet du Bipea a été développée en langage internet classique HTML. L'utilisation du Javascript a été limitée pour améliorer la compatibilité.

Au cours de la période de programmation puis d'essai, nous avons pu déterminer les points suivants :

L'Extranet est accessible sur PC comme sur Mac.

Sur PC, il a été testé avec succès de Windows 95 à XP Pro.

Sur Mac, il a été testé sur MAC OS IX et Mac OS X.

Il fonctionne sur tous les explorateurs Internet récents :

- Internet Explorateur Microsoft sur version IE 5.5 et supérieure.
- Netscape à partir de 6.0 .
- Opéra.

Pour les internautes utilisant une **connexion AOL**, il convient de respecter la procédure suivante

- Se connecter avec l'explorateur AOL (7.0 à 9.0)
- Minimiser l'explorateur AOL et utiliser l'Internet Explorateur classique (Microsoft)
- Entrer dans le site Bipea à partir de I.E Microsoft.

Si vous tentez un accès direct à partir de l'explorateur AOL, vous serez bloqués immédiatement ou après l'espace sécurisé.

Il est accessible sur tous les débits de connexion. Bien sûr, le bas débit entraîne un ralentissement de l'affichage et des sauvegardes. Nous avons cherché à optimiser cet affichage en supprimant tous les éléments non indispensables.

Pourquoi un mot de passe pour la saisie et un mot de passe pour la transmission ?

Cela correspond à une possibilité donnée au laboratoire de gérer une liste de personnes pouvant autoriser l'émission des résultats du Bipea conformément au chapitre 5.1.2 de la norme EN ISO/CEI 17025. Pour permettre cela, nous avons créé deux mots de passe différents avec deux niveaux de responsabilité sur les résultats

d'analyses.

- Le niveau saisie.

- Le niveau validation et transmission.

Ainsi, selon l'organisation et la structure du laboratoire, le niveau de saisie peut-être attribué au responsable de l'essai et le niveau de validation/transmission, être attribué au(x) signature(s) des rapports d'essais.

Bien que j'aie tapé le mot de passe de saisie, mon formulaire reste en lecture seule (fond bleu) - Je ne peux pas modifier mes valeurs !

Vous êtes là face à un problème lié à l'utilisation d'internet. Pour résoudre ce problème une solution simple : **il faut supprimer les fichiers temporaires.**

La plupart du temps, lorsque vous visitez une page sur internet, votre ordinateur met en mémoire les éléments de la page (du site) pour pouvoir l'afficher plus rapidement si vous y revenez une seconde fois. Il va alors afficher ce qu'il a en mémoire après avoir vérifié si il n'y a pas eu trop de modifications. Ce sont les fichiers temporaires. Dans le cas présent, votre ordinateur va se mettre à boucler sur une erreur. Quoi que vous fassiez, il refuse d'afficher la bonne page.

Pour résoudre cela, deux solutions possibles :

- Appuyer sur la touche F5 ou l'icône d'actualisation de la barre menu Internet Explorer puis recommencez.

- Si ça continue à bloquer (le plus souvent), suivez la petite procédure suivante :

- Dans Internet Explorer, cliquez sur le menu outil (à gauche du ?)

- Sélectionnez le menu Option internet (le dernier en bas)

- Dans l'onglet "Général" (le premier à gauche), cliquez sur le bouton "Supprimez les fichiers"

- Revenez à l'application et ce devrait être résolu. Votre fichier devrait s'ouvrir en saisie.

Nous vous conseillons de renouveler préventivement cette procédure tous les mois si vous utilisez souvent internet.

Le code édition, à quoi ça sert ?

Dans le cadre de son accréditation selon le référentiel **COFRAC LAB-CIL 02**, le Bipea se doit de garantir la confidentialité des résultats publiés dans le rapport de comparaisons interlaboratoires.

Aussi, depuis de très nombreuses années, le Bipea a ajouté une clé supplémentaire pour cette confidentialité en ne faisant plus figurer sur les tableaux et les histogrammes, le code adhérent (unique) mais un code de quatre chiffre (le code édition) modifié chaque année.

Cette précaution a été bien évidemment maintenue dans l'application Web. Vous trouverez votre code édition avec les autres codes d'accès sur votre **fiche d'identité adhérent** (FiRev08).



ESPACE ADHERENT AJOUT D'UNE PAGE QUESTIONS REPONSES SUR LE SITE (suite)

REPLISSAGE ET L'IMPRESSION DES FORMULAIRES

Comment imprimer le formulaire vide?

Après l'avoir ouvert en saisie et pour être certain de bien imprimer le formulaire complet, nous vous conseillons d'utiliser le bouton **imprimer** qui se trouve en bas de celui-ci. Les autres possibilités classiques sur internet peuvent entraîner une impression incomplète.

Dans tous les cas, vous devez voir la formule : - **FIN DU FORMULAIRE** - en bas de celui-ci juste au dessus des cases de commentaires.

A quoi sert le certificat de transaction ? Pourquoi l'imprimer et le conserver?

Le certificat de transaction est une preuve de la bonne transmission des résultats au Bipea. En cas de litige, ce numéro sera le premier élément que nous vous demanderons. Il s'affiche en haut du formulaire en blanc sur fond bleu marine juste après la transmission.

Il convient donc de l'imprimer pour le conserver. De plus si vous imprimez votre formulaire à cet instant, vous aurez en même temps le numéro de transaction et les résultats que vous avez validés.

LES RAPPORTS DE COMPARAISONS INTERLABORATOIRES

Défaut de traçabilité : tous mes résultats sont en gras italique rouge.

Le défaut de traçabilité est le plus souvent lié à une erreur sur le numéro d'échantillon. Lors de la validation des résultats au Bipea, l'application compare votre (ou vos) numéros d'échantillons à ceux qui vous ont été fournis. Toute différence est signalée à la personne qui va analyser ces résultats. Les erreurs sur les numéros d'échantillons entraînent une incohérence des résultats. En effet, il y a un doute sur la provenance de ces résultats d'analyses et le Bipea ne peut les intégrer dans les calculs statistiques afin d'éviter tout risque d'introduire un biais.

La garantie de la traçabilité des résultats d'analyses est une exigence de la norme et cette procédure est appliquée au Bipea depuis de nombreuses années.

ACTION ENTRAIDE

1000, c'est le nombre d'adhérent du Bipea, c'est aussi le don en Euros que le Bipea a versé à la Fondation de France pour apporter un soutien aux victimes du TSUNAMI, soit un euro par adhérent.

CARNET ROSE BIPEA

NAISSANCES

Le Bipea souhaite la bienvenue au petit Adrien (fils de Marie LAFARGUE) et à la petite Juliette (fille d'Anne TIRARD) nés respectivement le 31 Mars et le 13 Mai. Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents.



MARIAGES

En Juin 2005, deux mariages vont être célébrés au sein de l'équipe du Bipea.



Nahaouend BEN HANINI épousera Lionel CUCHET à Alfortville.

Ludovic PIROT et Audrey FIZELIER s'uniront eux, à Massy.

Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur et un soleil éclatant pour ces importantes journées.

PUBLICATIONS EXTERNES

Les matériaux de référence : Définition, disponibilité, sélection et utilisation

Cet article a été écrit par Marie Lafargue et Marie-Philippe Seiller et est paru dans le numéro de Novembre 2004 de la revue **Spectra Analyse**.

Il décrit l'intérêt et l'utilisation des Matériaux de Référence dans le cadre l'assurance qualité. Il nous a paru un complément d'information intéressant à vous communiquer.

C'est avec l'accord et l'autorisation de monsieur Jérôme Hinfray rédacteur en chef de la revue que nous avons pu le copier et le joindre à notre publication interne.

Vous le trouverez dans le fichier PDF nommé : **EXTRAIT REVUE SPECTRA ANALYSES.PDF** que nous vous enverrons par un second courriel.

DERNIERE MINUTE 26 Mai 2005

Les dossiers de réinscription pour la campagne 2005-2006 vont vous être envoyés par mail au cours des prochains jours.

La procédure a encore été simplifiée.